

**PROCES-VEBRAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023**

Présents : Monsieur Philippe WERMEILLE, Maire
Mesdames LOCU-CHARLIER, MISCHLER et JOLY
Messieurs REYMOND, GUTRIN, FERREUX, LORIN et ROYER

Absent(s) excusé(s) : M. Franck MICHEL, Mme VILQUIN

Absent(s) : M. MICHEL A

**Absent(s) ayant
donné pouvoir :** M PIERRECY pouvoir à M. WERMEILLE

Date de la convocation : 15/03/2023

Secrétaire de séance : Monsieur Alain REYMOND

I – APPROBATION PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 8 FEVRIER 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les personnes présentes lors de cette réunion.

Monsieur FERREUX quitte la séance à 19h05 suite à un appel pour une intervention avec les pompiers.

II - DELIBERATIONS

1- Vente de terrain

Suite à la mise en vente de sa propriété, le notaire a indiqué à M. Claude VOGNE qu'une partie du terrain, à l'intérieur de sa cour, était toujours une propriété communale.

Afin de régulariser cette situation Monsieur le Maire propose de vendre pour 1€ la parcelle AC 63 d'une contenance de 293 m² à M. VOGNE Claude.

Les frais seront à charge de l'acheteur.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

2- Subventions 2023 aux associations

Monsieur le Maire propose les subventions suivantes :

- Banque alimentaire :	250 €
- Restos du cœur :	250 €
- Association des Parents l'Elèves « Les Cerisiers Câlines » :	260 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les subventions aux associations pour l'année 2023.

3- Participation communale pour la carte avantages jeunes

Le conseil municipal souhaite reconduire l'offre des cartes avantages jeunes, aux jeunes de moins de 25 ans résidant sur la commune.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'offrir les cartes avantages jeunes avec un plafond de 150 cartes offertes soit un montant 1 050.00 €

Pour information sur l'année 2022 la commune a offert 65 cartes pour un montant de 455.00€

4- Vote des taux des taxes locales 2023

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter pour l'année 2023 les taux des taxes foncières des propriétés bâties et de propriétés non bâties, en raison de l'augmentation des bases d'imposition due à l'inflation.

Monsieur le Maire précise également que la taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales, mais est maintenue pour les résidences secondaires.

Le Conseil municipal décide de maintenir les taux des taxes locales soit :

- Taux Taxe Foncières sur les Propriétés non bâties : 28.87 %
- Taux Taxe foncière sur les propriétés bâties : 36.67 %
- Taux taxe d'habitation (résidence secondaires) : 5.72 %

5- Vote de la TEOM 2023

Vu l'état de notification des bases d'imposition prévisionnelles à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2023.

Bases prévisionnelles d'imposition 914 402

Produit attendu : 61 642.00 €

Montant versé à la communauté de communes par la commune = $\frac{61\,642 \times 100}{914\,402} = 6.74\%$

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité le taux de 6.74 %

6- Approbation du compte de gestion 2022- budget Lotissement

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2022 relatifs au budget Lotissement établi par le Receveur Municipal.

7- Approbation du compte administratif 2022- budget Lotissement

Présentation du compte administratif du budget lotissement, clôturé au 31/12/2022.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
Résultats reportés		732 019.37	706 400.14	0.00	706 400.14	732 019.37
Opération de l'exercice	708 301.83	50 402.00	950.00	707 350.14	709 251.83	757 752.14
TOTAUX	708 301.83	782 421.37	707 350.14	707 350.14	1 415 651.97	1 489 771.51
Résultats de clôture		74 119.54		0.00		74 119.54
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	708 301.83	782 421.37	707 350.14	707 350.14	1 415 651.97	1 489 771.51
RESULTATS DEFINITIFS		74 119.54		0.00		74 119.54

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif qui est approuvé à l'unanimité.

8- Approbation du compte de gestion 2022- budget Eau

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2022 relatifs au budget Eau établi par le Receveur Municipal.

9- Approbation du compte administratif 2022-budget Eau

Présentation du compte administratif du budget eau

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
Résultats reportés		5 458.79		57 460.00		62 918.79
Opération de l'exercice	51 454.00	65 429.02	12 594.60	7 512.00	64 048.60	72 941.02
TOTAUX	51 454.00	70 887.81	12 594.60	64 972.00	64 048.60	135 859.81
Résultats de clôture		19 433.81		52 377.40		71 811.21
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	51 454.00	70 887.81	12 594.60	64 972.00	64 048.60	135 859.81
RESULTATS DEFINITIFS		19 433.81		52 377.40		71 811.21

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif qui est approuvé à l'unanimité.

10- Vote du BP 2023 – budget Eau

Présentation du budget eau 2023

DEPENSES			RECETTES		
EXPLOITATION					
N°	CHAPITRES	2023	N°	CHAPITRES	2023
002	Déficit antérieur reporté	0.00	002	Excédent antérieur reporté	19 433.81
011	Charges à caractère général	58 220.81	70	Ventes prod fab, prest services	65 700.00
012	Charges personnel	5 000.00	74	Subvention d'exploit (virt commune)	0.00
014	Atténuation charges (Redevances)	9 000.00	77	Recouvrement sur créances	
023	Virement section investissement	10 000.00			
65	Autres charges gestion courante	400.00			
67	Charges exceptionnelles	600.00			
042	Opérations d'ordre (amortissements)	5 764.00	042	Opérations d'ordre (amort.subventions)	3 851.00
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION		88 984.81	TOTAL RECETTES EXPLOITATION		88 984.81

INVESTISSEMENT						
N°	CHAPITRES	2023	N°	CHAPITRES	2 023.00	
001	Déficit antérieur		001	Excédent antérieur reporté	52 377.40	
020	Dépenses imprévues	0.00	13	Subventions d'investissement	60 369.00	
20	Immobilitisations incorporelles	0.00	21	Virement de la section d'exploit	10 000.00	
21	Immobilitisations corporelles	130 489.40				
040	Opérations d'ordre (amort.subventior	3 851.00	040	Opérations d'ordre (amortissements)	5 764.00	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		134 340.40	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		128 510.40	
					Reste à réaliser	5 830.00
					TOTAL AVEC RAR	134 340.40

Budget approuvé à l'unanimité.

11- Approbation du compte de gestion 2022- budget Principal

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2022 relatifs au budget principal établi par le Receveur Municipal.

12- Approbation du compte administratif 2022- budget Principal

Présentation du compte administratif 2023 du budget principal

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCED.
Résultats reportés		184 651.26	169 420.82		169 420.82	184 651.26
Opération de l'exercice	490 181.15	651 175.00	439 039.85	361 848.67	929 221.00	1 013 023.67
TOTAUX	490 181.15	835 826.26	608 460.67	361 848.67	1 098 641.82	1 197 674.93
Résultats de clôture		345 645.11	246 612.00			99 033.11
Restes à réaliser				69 555.00		69 555.00
TOTAUX CUMULES	490 181.15	835 826.26	608 460.67	431 403.67	1 098 641.82	1 267 229.93
RESULTATS DEFINITIFS		345 645.11	177 057.00			168 588.11

Monsieur le Maire se retire pour le vote du compte administratif qui est approuvé à l'unanimité.

13- Affectation de résultat

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que l'exercice 2022 a généré un excédent de fonctionnement cumulé de 345.645.11 €, auquel s'ajoute l'excédent du budget lotissement clôturé au 31/12/2022 de 74 119.51 € soit un total 419 764.65 €.

Cette somme est affectée pour 177 057.00 € en investissement et pour 242 707.65 € en report sur la section de fonctionnement.

Voté à l'unanimité.

14- Vote du BP 2023

Présentation du budget principal 2023

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
N°	CHAPITRES	2023	N°	CHAPITRES	2023
11	Charges à caractère général	218 699.65	2	Excédent antérieur reporté	242 707.85
12	charges de personnel	216 650.00	13	Atténuations de charges	500.00
14	Atténuations de produits	64 650.00	70	Produits des services	152 560.00
22	Dépenses imprévues	0.00	73	Impôts et taxes	306 388.00
23	Virement section d'investissement	273 943.00	74	Dotations et participations	95 523.00
65	Autres charges gestion courante	54 050.00	75	Autres prod de gest courante	60 000.00
66	Charges financières	19 200.00	76	Produits financiers	250.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	77	Produits exceptionnels	500.00
42	Opérations d'ordre	11 236.00	42	Opérations d'ordre	0.00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		858 428.65	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		858 428.85

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
N°	CHAPITRES	2023	N°	CHAPITRES	2023
1	Solde d'exécution d'invest. reporté	246 612.00		Excédent	
20	Dépenses imprévues		O21	Virement de la section fonctionn.	273 943.00
16	Remboursement d'emprunts	281 895.00	O24	Produits des cessions	
20	Immobilisations incorp	52 000.00	10	Dotations fonds divers	195 557.00
204	Subventions d'équipement versées	800.00	13	Subventions d'investissement	2 666.00
21	Immobilisations corporelles	92 650.00	16	Emprunts	1 000.00
23	Immobilisations en cours		21	Immobilisations corporelles	120 000.00
			23	Immobilisations en cours	
40	Opération d'ordres		40	Opérations d'ordre entre sections	11 236.00
41	Opérations patrimoniales		41	Opérations d'ordre entre sections	
TOTAL DEPENSES			TOTAL RECETTES		604 402.00
			Reste à réaliser		69 555.00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		673 957.00	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		673 957.00

Budget approuvé à l'unanimité

V- QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire a fait lecture des doléances M. MEULLE concernant l'élagage de vieux arbres rue des Chardonnerets.
- Monsieur le maire informe qu'il a proposé pour la seconde fois une médiation avec Jura Isolation, concernant le contentieux entre Jura Isolation et Monsieur et Madame BOURGEOIS. Ils n'ont pas souhaité donner suite et ont transmis un dossier au tribunal administratif.

Le Secrétaire de séance


Alain REYMOND

Le Maire


Philippe WERMEILLE



